

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Juin 1876.

ACTES OFFICIELS.

S. M. le Roi de Portugal, a conféré, à S. A. S. le Prince Charles III, la Grand Croix de l'Ordre de la Tour et l'Épée.

L'année 1876 occupera une place des plus importantes dans l'histoire des transformations de la Principauté: création de routes et de boulevards, construction d'égouts, aménagement complet des rues, édifications de nombreuses et somptueuses villas et de confortables habitations; tel est le bilan du premier semestre de cette année marquée au coin du travail et du progrès. Dans l'*historique du Journal de Monaco* publié dans les précédents numéros, le lecteur a pu assister au développement graduel et incessant de toutes les forces vives de notre pays et à leur mise en œuvre qui s'est traduite par la création des beaux quartiers des Moulins et de la Condamine. Emule de cette fièvre de démolition qui dans les grandes villes perce d'immenses artères bientôt transformées en boulevards aux proportions colossales, une activité constante abat de toutes parts nos orangers et nos citronniers et de brillants équipages roulent aujourd'hui sur le sol même que la charrue remuait il y a quelques jours à peine.

Pendant que s'accomplit ce travail gigantesque auquel chacun prend part ou applaudit, une tâche plus humble incombe à des hommes qui ont librement accepté la noble mission de veiller au bien-être général et dont le zèle et le dévouement ne sont surpassés que par leur désintéressement. Le comité d'hygiène s'occupe activement d'éloigner ou faire disparaître les innombrables causes d'insalubrité inhérentes à une population aussi rapidement agglomérée que celle de la Principauté. De nombreuses et importantes décisions ont été prises; les énumérer serait passer en revue la majeure partie des besoins du pays.

Au nombre des sérieuses questions que soulève l'hygiène sociale, il en est une, des plus intéressantes, qui depuis quelques années attire vivement l'attention publique: l'hygiène de la classe ouvrière et les logements d'ouvriers. La mission principale de l'hygiène est de prévenir; son rôle est essentiellement pratique, et à ce point qu'on ne peut violer ses lois sans préjudice pour l'individu, la famille ou la société. Il appartient donc à la société de se prémunir contre l'incurie, l'imprévoyance, les préjugés ou la routine; il appartient aux législateurs et aux pouvoirs publics de donner une protection efficace, d'aplanir les obstacles que peut rencontrer l'hygiène dans l'application. Parmi ces obstacles, et ils sont nombreux, il en est deux contre lesquels on se heurte sans cesse: le premier, intellectuel: l'ignorance qui entraîne le préjugé; l'autre, matériel: la misère.

L'ignorance est une ennemie qu'on doit aborder résolument et poursuivre à outrance avec la confiance d'en être débarrassé un jour. La multiplication des écoles, l'organisation de l'enseignement sont les armes qui donneront la victoire dans cette lutte contre ce fléau social si humiliant et si fort, et déjà on peut dire, avec un éminent hygiéniste, que le fantôme si menaçant jadis, de l'instruction populaire, encore évoquée par quelques esprits arriérés ou timides, n'apparaît plus que comme le génie bienfaisant de la civilisation elle-même.

La misère est la plus hideuse des plaies de la société, celle dont l'humanité aura le plus de peine à s'affranchir. C'est en elle que l'hygiène trouve les plus lourdes entraves; les vœux et les conseils s'arrêtent devant la barrière infranchissable de l'Impossible. Toutes les combinaisons administratives ont échoué devant ce fléau, et cependant combien de remèdes ne lui a-t-on pas opposés; la sagacité des économistes s'est exercée de mille façons sur ce grand problème social, et toujours en vain: il n'en est résulté le plus souvent que de dangereuses utopies. Le progrès matériel ne sera jamais régi par des formules plus ou moins simples, plus ou moins justes; le progrès moral et le progrès intellectuel peuvent seuls les préparer: la moralisation et l'instruction sont les seuls moyens de régénération des classes déshéritées qui, éclairées du flambeau de la morale et du savoir arriveront à un bien-être relatif. La pauvreté existera peut-être toujours, mais il n'y aura plus de misérables.

Il est encore bien éloigné l'avenir qui verra se réaliser toutes ces espérances; toutefois on peut à bon droit attendre avec confiance quand on voit le mouvement généreux qui se manifeste partout en faveur des classes ouvrières, la charité devenir industrielle et la science faire des prodiges au profit de ces soldats du travail pour supprimer dans les professions manuelles le dégoût et l'insalubrité. A cela ajoutons l'esprit d'association et de prévoyance qui se développe de jour en jour et qui aidé des puissants leviers de la moralisation et de l'instruction amènera lentement, mais sûrement, le progrès matériel et rendra moins douloureux le martyrologe du travail.

Après nous être étendu, un peu trop longuement peut-être, sur celui des maux qui pèse le plus lourdement sur le travail manuel, il ne sera pas sans intérêt d'esquisser à grands traits les conditions de la classe ouvrière dans la Principauté. Grâce aux travaux incessants qui s'accomplissent à Monaco, et à un salaire très rémunérateur, d'innombrables travailleurs y trouvent une aisance et un bien-être qui contrastent fortement avec la misère des ouvriers des grands centres manufacturiers de l'Europe. Venus de l'étranger, ils n'ont d'autre ambition que celle de prolonger le plus possible leur séjour dans la contrée, et la crainte d'être éloignés d'un pays qui leur donne une généreuse hospitalité les oblige à des conditions de moralité qu'on est heureux de constater. Quant aux conditions de salubrité, on peut dire que si elles sont encore loin d'atteindre les rigoureuses

exigences de l'hygiène, elles se sont singulièrement améliorées dans ces derniers temps et que la propreté et le bon état des logements d'ouvriers sont la préoccupation constante du Comité d'hygiène.

La pénurie des maisons à loyer et une affluence subite d'ouvriers avaient amené une industrie nouvelle en matière d'habitation. On avait construit, à l'usage des ouvriers, sur des terrains vagues, des baraques en maçonnerie légère, le plus souvent en planches, recouvertes d'une toiture en planches ou en tuiles hors d'usage. Ces habitations, que le défaut de logement avait dû faire tolérer, étaient des plus insalubres par le manque d'écoulement des eaux pluviales et ménagères, par l'humidité du sol, par une malpropreté sordide, par une promiscuité des plus répréhensibles. On se souvient de cette ruelle qui longeant l'annexe de l'Hôtel des Bains aboutissait au boulevard de la Condamine et que le public avait ironiquement dénommé *Rue de Rivoli*. La pioche et le marteau ont fait justice de ces réduits où pullulaient des parasites de toutes sortes pour lesquels ils paraissaient construits; d'autres habitations ne remplissant pas des conditions de propreté suffisantes, les propriétaires s'en sont vu interdire la location. Une sévérité excessive préside aujourd'hui à la construction des nouvelles habitations d'ouvriers et dans l'ensemble des mesures prises contre les logements insalubres on reconnaît l'esprit de la loi française de 1850 qui a rendu d'éminents services aux populations ouvrières des grandes cités.

Soyons tous unis pour seconder de nos efforts ceux qui ont entrepris cette œuvre tout humanitaire, et n'oublions pas surtout qu'en dispensant largement l'air et la lumière sans lesquelles il n'est pas de véritable hygiène, celle-ci serait incomplète sans la morale et l'instruction qui seuls peuvent maîtriser les passions et détruire les préjugés: « Les préjugés sont les miasmes de l'esprit; on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas. »

D^r GUEIRARD.

NOUVELLES LOCALES.

La fête de la Pentecôte a été célébrée avec solennité dans la cathédrale provisoire de Monaco; les classes de chant des écoles chrétiennes ont, pour la première fois, chanté la messe liturgique, sous la direction de M. Vervoitte, inspecteur général des maîtrises de France, qui tenait l'orgue et qui depuis plusieurs jours faisait répéter les élèves. L'effet produit a été très satisfaisant et donne les meilleures espérances pour l'avenir, le cantique de la fin, d'une large facture a surtout impressionné les nombreux fidèles qui se pressaient dans l'église. Nos enfants sont bien organisés pour la musique, ils ont généralement la voix et l'oreille justes; M. Vervoitte, juge compétent par excellence et que nous remercions chaleureusement de son concours si précieux et si dévoué, nous affirmait qu'avec du temps et de la bonne volonté de la part des élèves et des profes-

seurs, la cathédrale de Monaco pourrait avoir une des premières maîtrises de l'Europe. Nous saurons profiter de ces bons conseils afin d'arriver à un résultat si enviable et si flatteur.

La musique instrumentale a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire des grands maîtres; par suite de nécessité administrative une partie du personnel des artistes a été renouvelée, c'est ce qui explique certaines hésitations et incorrections, inséparables d'un début et qui disparaîtront pour faire place à la perfection que nous sommes en droit d'attendre d'artistes si distingués.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de Mai est de 14,407,

Un procès verbal a été dressé contre le propriétaire d'un chien, qui a mordu un passant dans une rue de la Condamine. La blessure est légère et n'aura pas de suite, d'ailleurs un vétérinaire qui a examiné le chien a déclaré que cet animal n'avait pas la maladie.

Quoiqu'il en soit, cet exemple prouve l'opportunité du règlement qui oblige en ce moment à tenir les chiens muselés ou en laisse; on ne saurait prendre trop de mesures pour éviter les accidents terribles occasionnés quelquefois par les morsures de chien.

Plusieurs procès verbaux ont été dressés pour contraventions aux règlements qui assurent la propriété de nos jardins publics.

Les promenades et jardins publics de la Principauté en ont fait un paradis terrestre, que les étrangers de toutes les parties et de tous les climats du monde ne se lassent pas d'admirer. Tous les habitants ont intérêt à les conserver intacts de toute souillures, et ils comprendront que l'administration si paternelle de la Principauté, est obligée de veiller sur ce point à l'application très sérieuse des règlements.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Marseille.— Une ambassade marocaine composée de 17 personnes — un ambassadeur, El Hadj Mohammed el Rebdî, quatre secrétaires, officiers et attachés — est partie avant-hier matin de Tanger à bord de l'avisio français la *Cassard*. Elle débarquera prochainement à Marseille, où une réception officielle lui sera faite.

M. Schefer, premier secrétaire interprète du gouvernement, vient d'arriver dans notre ville, chargé par M. le duc Decazes de s'entendre avec M. le préfet des Bouches-du-Rhône sur les dispositions à prendre pour recevoir dignement les envoyés du souverain du Maroc qui doivent, assure-t-on, offrir à titre de présent, six chevaux arabes à M. le président de la République française, et quatre autres au roi d'Italie.

Grasse.— Le conseil municipal de Grasse a décidé qu'une exposition agricole, horticole et industrielle aurait lieu dans cette ville dans le courant du mois d'octobre prochain.

Pour relever l'éclat de cette exposition, le conseil a donné son approbation à l'organisation d'un concours d'orphéons et de musiques.

Au concours de Seillans, l'orphéon de Grasse a remporté le premier prix.

Nice.— Nous remarquons parmi les artistes auxquels ont été accordées des médailles par le jury du Salon, le nom de M. de Mortemart, fils de M. de Mortemart duc de Casole, notre honorable et estimé compatriote.

— Le Cercle de la Méditerranée, dit le *Phare du Littoral*, avait songé cet hiver à établir, à Nice, un tir aux pigeons et à créer des régates. Différentes circonstances ne lui ont pas permis de mettre à exécution ce double projet; mais nous croyons savoir que les membres les plus influents du cercle font leurs efforts pour qu'il soit réalisé la saison prochaine.

On choisirait pour emplacement du tir aux pigeons, soit le bois du Var, soit une des propriétés de Carras, longeant la mer. Plusieurs sportmann inclinent pour le terrain vague circonscrit par la piste des courses du Var.

L'hiver prochain le Cercle de la Méditerranée aura aussi son skating-rink.

— Le Tribunal civil de Nice, 1^{re} chambre, a statué le 31 mai dernier, au rapport de M. Thierry, juge, et sur les conclusions conformes de M. Girault, substitut, sur une intéressante question de droit mixte, en matière d'enregistrement.

Le Tribunal a décidé que sous le régime des lois sardes, l'époux qui ayant des enfants d'un premier lit, contracte un nouveau mariage, conserve, sa vie durant, le bénéfice des dispositions faites à son profit par un conjoint prédécédé et que les biens ainsi légués passent, à la mort de l'époux légataire, aux enfants communs du premier lit ou à leurs descendants, pourvu qu'ils survivent à leur auteur légataire: qu'ainsi les enfants issus du mariage de l'époux auquel son conjoint a légué un quart en propriété de ses biens et auquel il a été attribué un immeuble en propriété pour le remplir de ses droits, sont tenus de comprendre, dans la déclaration de succession de leur auteur légataire, l'immeuble qui lui avait été attribué.

Villefranche.— L'escadre française est venue mouiller dans la rade de Villefranche où se trouvait déjà l'*Utile*, bâtiment de guerre.

L'escadre se compose de trois navires et d'un avisio faisant fonctions de *Mouche*. Ces trois navires sont: le *Richelieu*, la *Provence* et la *Revanche*.

On dit que l'escadre séjournerait pendant un mois environ dans les eaux de Villefranche, où doit venir la rejoindre la division navale qui se trouve actuellement devant Salonique.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*).

La semaine est à l'hymen et à ses flambeaux. Il y a depuis huit jours un si grand nombre de mariages dans le haut monde parisien qu'il faut renoncer à les raconter. Une exception doit être faite cependant en l'honneur de l'union de M^{lle} de Gontaut-Biron avec le prince de Ligne. Le marquis de Biron a donné un fort brillant raout à l'occasion de cette grande et sympathique alliance qui a été consacrée à la chapelle de l'archevêché, jeudi, par M^{gr} Guibert, cardinal-archevêque de Paris.

LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandres, le duc de Nemours et le prince de Joinville ainsi que M^{me} la maréchale de Mac-Mahon assistaient, entre autres personnalités, à cette cérémonie qui avait attiré l'élite du monde aristocratique.

Le prince de Ligne est fils du prince Eugène de Ligne, président du sénat de Belgique et de la princesse Hedwige Lubomirska. Sa sœur est mariée au duc de Bisaccia.

Il réside une grande partie de l'année à Paris et se montre un des membres les plus assidus du *Jockey-Club*.

Le noble couple est parti le lendemain des noces pour l'Allemagne. A Vienne, où elle est appelée à se rendre, la nouvelle princesse de Ligne retrouvera vivant encore le souvenir d'un des plus illustres membres de la famille où elle vient d'entrer, le feld-maréchal prince de Ligne, le seul étranger, a dit M^{me} de Staël, qui, dans le genre Français, soit devenu modèle au lieu d'être imitateur.

Le prince habitait à Vienne une maison sur le rempart, sorte de tour qui n'avait qu'une pièce par étage. Là venait affluer périodiquement tout ce que Vienne offrait de plus recherché soit en vieilles femmes au ton exquis et aux grandes manières, soit en femmes jeunes et pleines d'agrément.

Le salon du prince, grisâtre, modestement meublé, était si étroit qu'il était difficile de s'y placer debout quand il y avait du monde. M^{me} de Staël fut l'hôte fêtée et charmée de ce salon en 1808.

— Je viens mettre mon fils à l'école du génie, dit-elle au prince en y entrant.

— Il y était dès sa naissance, madame, lui répliqua le feld-maréchal en s'inclinant.

Outre sa maison du rempart, son bâton de perroquet, comme il l'appelait, le prince de Ligne avait aux portes de Vienne, sur le Kalemberg, une villa petite mais commode, bâtie sur l'emplacement d'un monastère fondé par Ferdinand II. Sur la porte principale, était gravée sa sentence favorite:

Quo res cumque cadunt, semper stat linea recta.

Sur le côté qui fait face au Danube se lisaient neuf vers français, dont l'un le résume assez bien:

Sans remords, sans regrets, sans crainte, sans envie.

D'un pavillon suspendu sur le Danube on découvre Vienne dans toute son étendue.

Le plus infatigable des flâneurs, le prince était partout dans la capitale de l'Autriche, au théâtre, aux guinguettes dans le Prater, beaucoup dans les salons et peu à la cour. A Vienne, tout le monde, petits et grands, le saluaient avec plaisir; de loin, on le voyait venir, soit à pied, enveloppé d'un manteau demi-militaire, soit dans son carrosse gris attelé de deux chevaux blancs et sur lequel s'épanouissait, sous la couronne princière, le large écusson de ses ancêtres. Derrière ce carrosse était monté un turc que le prince

Potemkin lui avait donné à l'assaut d'Ismaël, et qui, pour cette raison, portait le nom de cette ville.

On aimerait à s'étendre sur ces séduisantes physiologies du passé mais le présent nous réclame et il nous faut revenir aux choses du jour.

La réception de M. Dumas de l'académie des sciences parmi les Quarante, jeudi, n'a pas eu l'éclat qui environne d'ordinaire ces sortes de solennités. Leurs Altesses Royales le comte et la comtesse de Flandres figuraient cependant parmi l'assistance. M. Dumas a fait l'éloge de M. Guizot, d'une façon professorale plutôt qu'académique et qui a laissé de côté bien des points intéressants de la physiologie de l'illustre parlementaire. M. Saint-René Taillandier qui lui répondait n'a guère été moins soporifique et cette séance malgré quelques belles parties dans les discours entendus n'a fait à M. Guizot qu'un enterrement littéraire de troisième classe.

Tandis qu'on fêtait, à l'Institut, l'arrivée d'un immortel, arrivaient de Nohant à la *Revue des Deux-Mondes* les plus inquiétantes nouvelles sur la santé de M^{me} Sand. L'auteur du *Marquis de Villemer* a maintenant soixante-seize ans et le travail incessant auquel les années pour elle n'ont pas mis un terme, a fini par ébranler sa constitution robuste. Son fils, Maurice Sand, sa belle-fille et quelques amis familiers de sa maison se multiplient autour de son lit. Espérons que leur dévouement parviendra à arracher à la mort cette rare intelligence et à conserver aux lettres Françaises un talent que l'âge semblait épurer et rendre plus appréciable encore.

La série des bals n'est pas encore terminée. C'est le *Grand prix de Paris* qui mettra fin à la saison mondaine. Il y a eu des soirées toute cette semaine chez la comtesse de Mirepoix, chez la marquise de Chavagnac, chez la marquise de Colbert, chez la marquise de Pomereu pour inaugurer le merveilleux hôtel qu'elle vient de faire bâtir rue de Lille.

Dimanche, à l'heure où le courrier emportera ces lignes, on dansera au ministère des affaires Etrangères. La duchesse Decazes, a promis au jeune monde diplomatique pour ce soir-là un cotillon dont les figures empruntées à tous les pays de la carte offriront un caractère tout à fait nouveau. Ce sera une véritable valse internationale. Paris est encore habitable, vous le voyez, en dépit du soleil qui commence à se faire chaud et de l'avenue de l'Impératrice qui se met à poudroyer.

BACHAUMONT.

COURRIER DRAMATIQUE ET LITTÉRAIRE.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*).

Paris, 3 Juin 1876.

Avec le soleil qui se décide enfin à paraître, plusieurs directeurs se sont décidés à fermer les portes de leur théâtre, et bientôt le métier de chroniqueur théâtral deviendra aussi difficile que l'entente des puissances du Nord au sujet de la Turquie.

Les représentations de *Jeanne d'Arc*, à l'Opéra, sont interrompues par suite du congé de M^{me} Krauss. Personne ne s'en plaint; — je ne dis pas cela pour la célèbre cantatrice.

Les affiches de l'Opéra-Comique portent: *clôture jusqu'au 31 juillet. On demande un directeur.* La moyenne des recettes de mai avec *Piccolino*, *Philémon* et *Baucis* est de cinq mille quatre cent francs; la subvention sera élevée au moins à 200,000 francs, dans deux ans l'exposition, et dans quatre plus de loyer.

Y a-t-il preneur?

La Comédie Française fait salle comble avec l'*Etrangère*. M. Perrin est un habile administrateur, et MM. les sociétaires d'heureux artistes. Chacun d'eux a touché, en dehors de ses appointements, la somme modeste de trente mille francs, et il reste en caisse un capital de 800,000 francs.

Le théâtre Lyrique, moins heureux, lutte avec *Dimi-tri* de Joncières et les *Erinnyes* chœur et entr'actes de Massenet.

Dans la partition du jeune compositeur, la partie sombre domine et devait nécessairement dominer. Mais sans quitter le ton simple et grave, M. Massenet a rencontré un bel effet, pour peindre dans sa marche, la fatalité antique.

On nous promet, dans quelques jours, la reprise d'*Oberon*.

Ne quittons pas le théâtre Lyrique sans dire un mot du *Magnifique*, de M. Philippot, qui a obtenu le prix dans le concours dit: « du théâtre Lyrique » concours institué et jugé il y a six ou sept ans.

Le public a certifié pleinement la décision du jury en applaudissant la musique gracieuse, distinguée et savante à la fois, que M. Philippot a brodée sur le joli libretto de M. J. Barbier.

Rien à dire, aujourd'hui, en dehors des théâtres subventionnés.

